

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS						MONTAUBAN						TOULOUSE	
ARRIVÉES		DÉPARTS		ARRIVÉES A		ARRIVÉES		DÉP. P ^r MONTAUB.		ARRIVÉES		DÉP. P ^r TOULOUSE	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 15 Septembre.

LA SITUATION

L'on ne saurait trop souvent prémunir les électeurs bérallistes ne cessent de leur adresser. Le meilleur moyen, pour réduire à leur juste valeur ces déclarations mensongères, est de mettre à nu les actes des dernières législatures.

Quel électeur consciencieux, patriote, libéral, quel père de famille sage et ayant à cœur l'éducation et l'avenir de ses enfants, oserait voter pour les bérallistes, après avoir supporté toutes les iniquités, les turpitudes, les violences et les aventures des gens dévoués à Ferry.

En quelques mots rappelons dans quel triste état ils ont mis nos finances, l'excellent journal, la Gazette des Campagnes, l'établit ainsi :

« Lorsqu'en 1877 les 363 députés opportunistes montèrent à l'assaut du pouvoir et s'emparèrent, le budget avait eu, en 1876, un excédant de recettes de 80 millions environ. Depuis lors, tous les budgets se sont soldés en déficit; et hélas! de déficit en déficit, nous en sommes arrivés en 1885 à un budget de 3 milliards 310 millions, tandis qu'en 1876 le budget était de 2 milliards 626 millions. En résumé, nous nous voyons forcés de constater qu'en 1876 la moyenne de l'impôt par tête était de 69 fr. 77, tandis qu'aujourd'hui, par le fait de la gestion opportuniste, nous payons 80 fr. 92, soit en plus 11 fr. 15.

C'est à MM. Béral, de Verninac, Rozières uniquement à eux, à leur docilité vis-à-vis le

Gouvernement, que nous devons cet accroissement de charges.

Qu'a-t-on donc fait de notre argent? Le Gouvernement a-t-il creusé le gouffre du déficit dans le but de faire grand? de mener la France à la gloire, ou tout au moins à un avenir financier, qui pourrait nous consoler des pertes actuelles? Il suffit de jeter les yeux sur le Tonkin pour répondre à cette question; sur le Tonkin, cette terre de feu, où les fièvres s'emparent de nos enfants et les conduisent rapidement au tombeau; du Tonkin, où les 500 millions engloutis appellent d'autres millions.

L'agriculture, l'industrie, le commerce, les ouvriers ont-ils lieu de se féliciter du régime opportuniste? Nullement. Nos sénateurs et députés après avoir flatté les ouvriers pour escamoter leurs votes, les ont livrés à eux-mêmes, et l'on attend encore en vain, depuis dix-huit mois, le rapport de la fameuse commission des trente, qui a été nommée en vue d'étudier les causes du malaise général, mais qui n'a jamais donné signe de vie. Et, tandis que les ouvriers souffrent, que le commerce languit, que l'industrie est aux abois, les députés opportunistes, satisfaits de toucher leur indemnité de 25 fr. par jour, parodent, banquet et sollicitent le renouvellement de leurs mandats.

Les principes moraux et sociaux ont-ils été mieux respectés? Il suffit de rappeler la spoliation générale du clergé qui est en perspective, la suspension partielle des indemnités dues aux prêtres, le rétablissement du divorce, les attaques continues contre la religion, les obstacles de toute sorte élevés contre le recrutement des ecclésiastiques, les projets de séparation de

l'Église avec l'Etat, toutes mesures, en somme, prises pour détruire ce qui constitue ce patrimoine le plus sacré d'une nation : la religion et la famille.

En face de cette situation financière qui, suivant le mot de Clémenceau, conduit la France à la banqueroute; des expéditions lointaines, où l'on sacrifie notre argent et le sang de nos enfants; de la ruine de l'agriculture, de l'industrie et des classes ouvrières; de la persécution religieuse et de la déperdition morale de la société, en face, dis-je, de tous ces méfaits commis par les bérallistes en quête d'un mandat, est-il permis de voter pour eux, sans se nuire à soi-même et à la société?

Et nous ne signalons là que les faits qui frappent l'opinion publique. Nous ne descendons pas dans les petits détails de l'administration; nous y trouverions une matière si ingrate; des procédés si odieux, un oubli si scandaleux des notions les plus simples du droit et de l'honneur, que cette besogne répugne à notre délicatesse. Nous laissons à chacun, dans sa modeste sphère, le soin de rechercher et de juger les hommes qui avilissent l'autorité, dont ils sont revêtus, dans un système aussi révoltant de perfidie et d'arbitraire.

Les républicains libéraux de Seine-et-Oise les ont d'ailleurs stigmatisés ainsi : « Leur République est un gouvernement de parti, qui, au lieu de pratiquer la justice égale pour tous, se ferme, avec une sorte de fanatisme persécuteur, à quiconque n'abdique passon droit de jugement et de critique. »

La Ruine des communes. — La session des conseils généraux a appelé natu-

leur, de la crème de la nation... Non pas, pourtant, que la société y soit mêlée. Au contraire. Tous vauriens, sacripants et gibier de Bagne à l'unisson. Mais M. le préfet doit avoir raison, n'est-ce pas, puisque c'est M. le préfet?...

— Evidemment, murmura le Lorrain qui écoutait avec une attention inquiète

— On a donc résolu de gaillardir cette piquette en y infusant quelques gouttes d'un vin généreux, c'est-à-dire en y introduisant des citoyens suffisamment posés, jouissant des meilleures références et susceptibles, par leur relations, de fournir des renseignements, — sérieux et précieux — sur un certain nombre de personnes...

— Ah ça ! mais, sapristi ! interrompit le Lorrain avec indignation, m'est avis que ce que vous m'offrez, c'est tout uniment de trahir la confiance de mes clients!...

— Tout uniment. Vous parlez comme un liure. Surtout quand ses clients ressemblent aux recommandables industriels qui vous ont bloqué ces épaulettes et ces torsades...

Perrin baissa le front. Cependant, il ne se rendit pas sans combattre.

— Me proposer d'entrer dans la police!... Oh! monsieur Jules!... Je n'aurais pas cru ça de vous...

— Ni moi non plus. Mais que voulez-vous? Les désirs de mes supérieurs sont des ordres auxquels je dois me conformer.

— M'enrôler dans la bande à Vidocq!...

— Préférez-vous figurer sur les bancs de la cour d'assises, au milieu de celle qu'on y jugera prochainement pour avoir dépouillé le général Bouchu?

rellement l'attention sur la situation financière de nos départements et de nos communes. Est-ce que les républicains bérallistes qui ont gaspillé les finances de l'Etat avec les sans- façon qu'on connaît, auraient mieux géré les intérêts des communes et des départements?

Aujourd'hui nous voulons, à l'aide d'un document officiel, établir qu'ils ont roiné les finances communales absolument comme les finances de l'Etat.

Voyons, depuis quatre ans, ce qu'ils ont fait des centimes additionnels.

En 1881, la moyenne des impositions par commune était de 48 centimes. Cette moyenne dépasse, pour l'année 1884, 51 centimes.

Le nombre des communes le moins chargées diminue constamment, tandis que le nombre des communes le plus obérées augmente sans cesse.

En 1881, on comptait 5,103 communes chargées de moins de 15 centimes additionnels. En 1884, on n'en compte plus que 4,473. Par contre, nous voyons passer de 3,248 en 1881 à 3,768 en 1884 le nombre des communes le plus imposables, celles qui sont grevées de plus de 100 centimes, c'est-à-dire celles où, pour un franc d'imposition en principal, les contribuables paient un, deux, trois et même quatre francs en centimes additionnels.

La moyenne des impositions par commune est de 51 centimes; ce chiffre est dépassé dans 32 départements. Les plus obérés sont ceux de Haute-Savoie, 135, avec 157 centimes par commune; Savoie, 135; Corse, 118; Nord, 97; Seine-et-Oise, 96; Seine-et-Marne, 92; Aude, 91; Marne, 87; Yonne, 87; Drôme, 85; Aube, 85; Oise, 83; Pas-de-Calais, 82; Ain, Aisne, 79 centimes, etc.

Le budget des centimes communaux extraordinaires, qui, au budget de 1881 n'était

— Devenir mouchar!...
— Aimez-vous mieux rester voleur!
— Monsieur Jules, Je ne suis pas un voleur!... Non : vous êtes un recéleur, ce qui est pis, à ce que prétend le proverbe... sans recéleur, pas de voleurs... Or, la loi est, à ce qu'il paraît, de l'opinion du proverbe; car elle assimile, dans les poursuites et dans l'application de la peine, le recéleur d'un vol à l'auteur de ce vol lui-même... Tenez, examinez ceci...

La main du détective se plongeait sous le revers de sa houppelande, et un papier, frappé d'un large timbre, apparut entre ses doigts. Le ferrailleur-revendeur allongea le museau et écarquilla les yeux :

— Un mandat d'amener ! balbutia-t-il en se remettant à pâlir et à trembler.

L'accent de son interlocuteur se fit sec, sévère et tranchant :

— Finissons. Je suis entrain de pêcher aujourd'hui un plus gros poisson que toi. Si tu m'aides à amorcer l'hameçon et à tirer la ligne, je fermerai l'œil et tu ruras le loisir de conserver ta boutique, ta pelote, ta situation dans le monde et l'estime, si justement acquise, de tes contemporains... Dans le cas contraire, fais ton paquet; je t'emmène; tu étrenneras, ce soir, le lit de plume de Beauce de la conciergerie...

Le Lorrain demeura un instant indécis. Puis, vaincu, dompté, aplati par la perspective menaçante :

— Monsieur Jules, déclara-t-il, je ferai tout ce que vous voudrez.

Le policier se leva, et lui tapa amicalement sur le ventre :

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

50

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE
LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Aussitôt un éclat de rire vibra, — si sonore et si magistral, que les hardes et les morceaux de fer qui tapissaient, qui remplissaient le magasin, en tressaillirent aux murs et sur le plancher. Une voix gouailleuse ajouta :

— Paumé marron (pris sur le fait) mon vieux ! Le fourgat (recel) est patent ! Monsieur le digne contribuable, monsieur le sergent de la garde nationale, monsieur le membre du conseil de fabrication de votre paroisse, vous n'êtes qu'une atroce canaille, — et un fier imbécile étou !

Monsieur Jules ! s'écria Perrin dont le visage exprima une suprême épouvante.

Ya wohl, landsmann, reparti en raillant Vidocq lequel par un geste rapide, venait de se débarrasser des lunettes, de la barbe et de l'ingénieux barbouillage qui le grimaient, qui le déguisaient si complètement.

Le ferrailleur s'appuya contre son comptoir pour ne pas tomber. Ses cheveux se dressaient et remuaient sur sa tête.

Le policier continua d'un ton de bonhomie narquoise :

— La pelure ne fait pas le fruit. Comment ton fin nez de Lorraine n'a-t-il pas éventé le roumi (chrétien) et le Pantinois (Parisien) sous la défroque et le baragouin tu pon bedit bère Apraham de la Tautre-Strace (rue de la Juiverie) von Francfort ? — Tu n'a donc jamais vu francisque jouer son colporteur alsacien dans la Pie voleuse, à la Gaieté... — Mais finie pour l'instant la comédie de société. Je rentre dans ma peau. Jabotons de sujets plus intéressants et plus actuels...

— Vous avez fait une jolie affaire, c'est vrai, avec les adroits filous de l'hôtel Valois, que je connais, entre parenthèses, et qui sont, à cette heure, entre les griffes de M. le procureur du roi... La belle avance, par exemple, si cette affaire-là vous rapporte, bénéfice net, quinze ou vingt ans de travaux forcés!...

— Est-ce que vous venez pour m'arrêter ? interrogea Perrin, qui s'efforçait en vain de recouvrer son sang-froid.

— Peut-être oui, peut-être non. Cela dépendra des circonstances et de l'attitude que vous prendrez en face de la proposition que je vais avoir le plaisir de vous faire.

— Une proposition?...

Vidocq croisa ses jambes l'une sur l'autre et s'arrangea à la papa dans son fauteuil.

— M. le préfet, poursuivit-il, estime que la brigade à laquelle je me flatte de commander n'est point tout à fait composée de l'élite, de la

prévu qui, pour une somme de 99 millions 780,909 francs, va s'élever pour 1886 à 114,785,800 francs. Augmentation 15 millions.

Une pareille situation, n'est-ce pas la ruine des communes pendant un certain nombre d'années ?

Informations

Un décret vient d'être rendu, sur la proposition du ministre de l'intérieur, dans le but d'annuler soixante-quinze pensions accordées à des victimes du Deux-Décembre.

— Le ministre de la guerre vient de fixer à quarante-cinq ans la limite d'âge à laquelle les anciens officiers pourront être admis à compléter les cadres de l'armée annamite.

— Par suite de la fièvre typhoïde qui vient d'éclater à Fontenay-le-Comte, le 137^e d'infanterie n'a pu quitter la garnison. Le 93^e en garnison à la Roche-sur-Yon est parti seul pour exécuter les manœuvres.

Mort de l'archevêque d'Aix. — Mgr Forcade, archevêque d'Aix, à la suite d'une visite à l'hôpital où se trouvaient plusieurs cholériques, a été pris d'une attaque de choléra. Il est mort, âgé de soixante-neuf ans.

Mgr Forcade fit ses études au petit séminaire de Nantes. Il entra au grand séminaire de Versailles, reçut la prêtrise en 1839.

En 1853, il fut nommé évêque de la Guadeloupe; puis il fut appelé en 1866 à l'évêché de Nevers.

A la mort de Mgr Chalandon, en 1873, il lui succéda comme archevêque d'Aix.

Epidémie de dysenterie. — Une épidémie de dysenterie vient de se déclarer parmi les troupes casernées à l'École militaire.

On cite le cas d'une chambrée de vingt hommes, dont dix ont dû être envoyés à l'hôpital. On ajoute, pour montrer jusqu'où est poussée l'incurie militaire, que les lits laissés vacants par les malades, au lieu d'être désinfectés, sont destinés aux réservistes.

Le général Campenon devra prendre des mesures sévères contre de pareilles négligences, s'il n'est pas trop absorbé par les soins que nécessite l'enquête au sujet de la fameuse lettre du général de Négrier, et la suite à donner aux sollicitations des candidats agréables ou de leurs amis.

Les expulsions en Allemagne.

— Le *Tageblatt* blâme les expulsions ordonnées par le gouvernement comme étant en opposition avec les droits modernes de l'hospitalité des nations et portant préjudice aux relations internationales.

St-Petersbourg, 10 septembre.

Le czar a ordonné que tous les sujets russes

expulsés de Prusse, auront l'entrée libre en Russie et seront exempts de payer les droits de douane pour effets mobiliers et instruments agricoles.

En même temps, ordre est donné aux gouverneurs limitrophes de la Prusse d'expulser par voie administrative tous les sujets allemands qui ne pourraient prouver leurs moyens d'existence.

Tonkin.

La *Patrie* prétend que M. Patenôtre a été chargé de demander à la Chine des explications sur la concentration des troupes sur la frontière du Tonkin.

La Chine a répondu qu'il s'agissait d'une simple précaution.

Espagne.

Le correspondant de Madrid du *Daily-News* dit que le gouvernement allemand a consenti à ajourner la question des réparations à accorder pour outrage au drapeau allemand, afin de ne pas aggraver la situation embarrassante du cabinet de Madrid.

La *France* reçoit de Hendaye la dépêche suivante, que nous publions sous toutes réserves :

L'escadre de la Méditerranée aurait fait un « pronunciamiento » contre le gouvernement espagnol, qu'elle accuserait d'avoir trahi ses devoirs de patriotisme.

La marine, d'ailleurs, est très excitée contre l'amiral Ramon Topete y Carballo. Le sous-secrétaire de la marine a donné sa démission. Il a fait ainsi une manifestation dans le genre de celle du général Salamanca.

De nombreuses réunions d'officiers de marine ont eu lieu à la Corogne, Carthagène, Vigo, Cadix, Saint-Sébastien, enfin à Port-Mahon. C'est dans ce dernier port militaire qu'aurait eu lieu le soulèvement de l'escadre.

Un général prussien arrêté à Belfort.

— On avait, ces jours-ci, signalé l'arrestation, près de nos postes-frontières, de militaires étrangers pris en flagrant délit d'espionnage.

Un général allemand a été arrêté dans cette ville.

« Au fort du vallon de Servance, — dit le *Libéral de l'Est*, — deux individus, suivis de deux jeunes gens, examinaient et montaient même sur l'escarpement; le garde s'en aperçut et leur demanda ce qu'ils faisaient là : ils répondirent qu'ils cherchaient le chemin de Saint-Maurice.

Le garde le leur indiqua, sans cesser de les surveiller.

« Au lieu de le prendre, ils montèrent près d'autres affûts, et le garde, qui savait l'allemand, les entendit prononcer ces mots :

« — Ici on pourrait monter à l'assaut.

« Il prévient aussitôt le commandant, qui lui dit :

côtée sept sous auparavant, ne vaut plus un traitre liard... Non : des pièces d'argenterie contrôlées et poinçonnées par la Monnaie, que je le soupçonne d'effaroucher dans le buffet à sa maman... — Et qu'en faites-vous de ces garanties ? Je ne présume pas, en effet, que vous soyez peu expert en ce genre de transactions pour les lui restituer jamais, si, comme j'ai tout lieu de croire, elles dépassent la valeur du prêt... — Je les convertis en lingots et je les écoule dans le commerce.

Vidocq sourit à son tour : — Sincères compliments. Vous êtes un homme d'ordre. L'argent fondu n'a plus de nom... — Maintenant, depuis quelle époque êtes-vous le banquier de cet enfant prodigue ? — Depuis une année à peu près... Mais il a fait une absence... — Au mois de juin dernier, pas vrai ? — Juste. En compagnie de sa maîtresse. Ils sont allés en Angleterre... — Très-bien, marmotta le policier. Je m'explique à présent pourquoi, quand, le lendemain de l'exécution de Jacques Lebrun, je me suis empressé de lui courir sus, j'ai trouvé le nid vide et l'oiseau envolé.

Perrin continua : — Faut croire que le paroissien a joué en voyage et qu'il est revenu à Paris sans *quibus*, puisque, hier, il me bassinait pour se faire avancer une dizaine de mille francs sur un lot important de bijoux... Ma foi, comme je n'avais pas les fonds et comme je me connais médiocrement en parures de femme... — Ah ! ce sont des parures de femme !...

« — Prenez des hommes avec vous et arrêtez-les !

« Les quatre individus étaient le général prussien de Mulhouse, ses fils et son aide-de-camp. On les fouilla : ils avaient sur eux des cartes géographiques; on les fit entrer chez le lieutenant, tandis qu'on télégraphiait au commandant de place, qui répondit :

« — Reconduisez-les à la frontière.

« Les espions avaient l'air tout déconfit. Et maintenant est-on suffisamment édifié sur les lacunes de notre législation en ce qui concerne la répression de l'espionnage en temps de paix ? La question qui a été soulevée et discutée dans la presse s'impose à l'attention de la prochaine Chambre. Elle doit être résolue de façon à mettre fin à l'impunité aujourd'hui assurée aux agents secrets des gouvernements étrangers en France.

La Péréquation de l'impôt.

(Suite).

Nous avons vu dans les précédents articles que, d'une part, le Lot paie plus d'impôts que ne le comporterait une équitable répartition, et d'autre part, qu'il est lésé dans la distribution des travaux publics. — Deux causes d'appauvrissement.

Il y en a d'autres, malheureusement.

Privé des ressources de l'industrie, qui ne peut vivre sans des voies de transport faciles, dit M. L. de Lamberterie, les habitants du Lot se sont rejetés jusqu'à ce jour vers l'agriculture, et il leur est arrivé ce qui arrive à toutes les populations exclusivement agricoles. La terre étant leur unique atelier et le seul placement de leurs capitaux, ils s'en sont disputé jusqu'aux moindres lambeaux; ils ont divisé, subdivisé les héritages; et il n'est pas une colline escarpée, un plateau aride, sur lesquels ils n'aient cherché à se créer des champs ou des domaines.

Les travaux se sont accrus, mais non les produits.

Les chaleurs sont régulièrement venues tous les ans étouffer des grains confiés à des sillons sans profondeur, et les pluies ont entraîné en peu de temps dans les vallons des terres soulevées sur des plans trop inclinés. L'expérience des uns a été perdue pour les autres. Les seconds se flattaient d'être plus heureux que les premiers. Ne fallait-il pas d'ailleurs employer leurs bras inoccupés ? Et l'on voit encore actuellement labourer des pendants aux trois quarts dénudés ou des pelouses que la génération précédente avait inutilement tenté de mettre en culture.

Tout a souffert de ces défrichements; les troupeaux, dont on a dû réduire le nombre en réduisant les pacages; les bois que, pour suppléer à ces pacages, on a livrés à la dépaissance avant qu'ils ne fussent en état de se défendre; les bonnes terres elles-mêmes, qui, recevant moins d'engrais, ont rendu moins de récoltes. Les travaux ont manqué malgré cela, tous les ans, et la population a dû subir des chômages.

M. de Lamberterie évalue la perte annuelle résultant de la culture du blé dans les terrains superficiels, à 750,000 fr., et

— Ils ne me les a pas laissés; mais il doit me les rapporter ce soir... Car je l'ai remis à ce soir... Et je fermais le magasin pour aller chercher un de mes *pays*, qui est tailleur de diamants au faubourg du Temple, et lui faire inspecter les pierres en question.

Il consulta sa montre et fit un mouvement de dépit :

— Sept heures. Mon marquis va venir. L'opération est manquée !...

— Point du tout, répliqua, Vidocq, qui rajustait sa barbe et ses bésicles.

— Comment ?

— Pas besoin de te déranger pour quérir un individu quand tu en as un sous la main.

— Quel individu ?

— Moi, parbleu !

— Vous ?

— *Ya wolh* : — *Meinher* Apraham Zacharias Dürkeim, orfèvre-bijoutier à l'enseigne de l'*Anneau d'or*... Je suis versé en joaillerie, j'examinerai la marchandise et je ferai la somme, si le nantisement me convient...

— Où il y a cette belle limonadière, la fille d'un particulier qu'on a *raccourci* cet été ?...

— Précisément. Je ne suis pas un ennemi du sexe enchanteur. Vous me trouverez assis à table, à la première table, à gauche du comptoir.

Vidocq se dirigea vers la porte. Sur le point de sortir :

— Ah ! reprit-il, il est probable que M. le marquis de Grandchamp fera quelques difficultés pour te suivre dans cet établissement.

— Eh bien ?...

celle des terrains entraînés ou ravinés, à 230,000 fr., soit pour la période de 1791 à 1855, une perte totale de 63 millions 700 mille fr.

L'insuffisance du cheptel est plus préjudiciable encore et se chiffre par 149,500,000 fr., pour la période de 65 ans.

Il y a encore le bois dont le produit moyen est évalué à 2 fr. 40 par hectare, alors que les forêts de l'Etat rapportent 31 fr. 35, et que la moyenne, en France, est de 23 fr. 55. En portant seulement à 8 fr. la différence en moins, on a une perte de 57 millions 200 mille fr.

Enfin, le chômage, faute de travaux pour occuper tous les bras, représente une perte de 95,686,500 fr.

M. de Lamberterie récapitule ainsi les pertes subies par le Lot depuis 1791 :

Un excédant d'impôts sur la contribution foncière de.....	13,075,856 fr.
Un excédant d'impôt sur la contribution personnelle et mobilière de.....	6,500,000 »
Un déficit dans la répartition des grands travaux publics de.....	9,896,441 »
Une perte sur le prix de ses vins de.....	30,000,900 »
Une perte sur la valeur de son sol et de ses travaux, par suite des défrichements imprudents de.....	63,700,000 »
Une perte sur les produits de ses terres, par suite de l'insuffisance des engrais, de....	149,500,000 »
Une perte sur le produit de ses bois, par suite de la dépaissance, de.....	57,000,000 »
Une perte sur le prix des journées de la population valide et virile, par suite des chômages, de.....	95,686,500 »
Perte générale.....	425,358,797 fr.

On doit comprendre, après cela, son appauvrissement : il est profond, immense. La misère vient et elle arrive à grands pas; la gêne est déjà partout.

Il faut s'en effrayer; il ne faut pas se décourager.

Le Lot a des ressources, qui, bien employées, peuvent changer rapidement sa situation.

Telle était la situation en 1856. Le cri d'alarme que le patriotisme a arraché à M. de Lamberterie n'a pas été entendu; aux causes d'appauvrissement signalées sont venues s'en joindre de nouvelles, notamment la ruine des vignobles, la crise financière et la crise agricole. A la gêne a succédé la misère. Il est temps d'y apporter un remède énergique.

(Union du Lot).

(A suivre).

Institution D. La Fontaine, 3, rue Capdeville, à Bordeaux.

Directeur: D. LA FONTAINE, officier d'Académie, Baccalauréats; études classiques complètes; études commerciales et industrielles, comptabilité, langues. Volontariat, écoles vétérinaire, arts et métiers. Retraite générale 1^{er} octobre.

— Eh bien, tu le décideras... — Par quels moyens ?

— C'est ton affaire.

— Cependant, objecta Perrin en désarroi, s'il s'obstinait à ne pas m'accompagner ?...

Le policier se retourna et répéta avec autorité : — C'est ton affaire. Si tu ne réussis pas, tant pis pour toi. Ce sera la preuve que tu ne peux m'être utile à rien, et alors, je n'aurai plus aucun motif pour ne point t'envoyer rejoindre tes anciens commettants sur les rivages bénis de la Méditerranée.

Il ouvrit la porte d'une main, et de l'autre montrant le mandat d'amener :

— Je conserve ce billet doux. Marche droit. Tu as la corde au cou. Ne m'oblige pas à la tirer... Je veux mon gentilhomme ce soir... Est-ce convenu ?

— C'est convenu, se hâta de répondre le Lorrain, qui avait au tempes des gouttelettes de sueur.

Vidocq passa le seuil. Puis rentrant du dehors la tête dans le magasin :

— Hé ! compère, un avis. Ne cherche pas à t'esbigner. Tu es *filé*. A partir de cette minute, il y a un de mes agents dans chacun de tes souliers.

A dix pas environ de la boutique, stationnait un fiacre aux stores baissés, dont le cocher fumait sa pipe en lisant le *Pilote*, la feuille *avancée* du temps. A l'approche du policier, ce cocher éteignit vivement sa *bouffarde*, serra son journal dans la poche de son carriack et retira son fouet de la gaine de cuir dans laquelle il l'avait planté. Vidocq lui dit en passant :

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

CHRONIQUE ELECTORALE

Les nouvelles sont bonnes. De tous les points du département on répond invariablement ceci :

« Nous voulons conserver les institutions républicaines pour éviter la révolution et l'inconnu du lendemain.

« Mais nous voulons une République conservatrice de tous les droits, de toutes les libertés ; une République soucieuse des intérêts moraux et religieux du pays, aussi bien que des intérêts matériels.

« Dans ce but nous voterons pour les hommes qui nous paraissent les plus capables de nous servir sur le terrain constitutionnel. »

Les journaux hostiles aux républicains libéraux parlent d'une manœuvre qui consisterait à laisser les électeurs choisir les hommes qui méritent le mieux leur confiance sur les trois listes qui sont en présence et, ils vont jusqu'à attribuer cette soi-disant manœuvre à M. Calmon.

C'est absurde.

On ne saurait, de bonne foi, rendre M. Calmon plus responsable de ces remaniements de liste qu'on ne songe à accuser sérieusement M. le comte Murat de vouloir faire remplacer tel nom figurant sur la liste conservatrice, par M. le vicomte de Turenne ou M. Vival de se faire substituer à M. Rozières.

Ce sont là des procédés de polémique qui retombent sur ceux qui les emploient.

En voulant imposer leur liste toute entière, les radicaux et les réactionnaires prouvent qu'ils sont aussi despotes et aussi autoritaires les uns que les autres.

Les uns comme les autres disent à l'électeur : « Nous avons choisi pour vous, votez aveuglément. »

Aux uns et aux autres l'électeur répond : C'est nous seuls qui voulons choisir, et prendre, où il nous convient, les hommes qui nous conviennent.

Voilà pourquoi lorsque réactionnaires ou radicaux crient : à la manœuvre ! ils essaient de servir leurs candidats au détriment de la bonne foi et de la vérité.

Ce qu'ils appellent manœuvre, n'est que l'affirmation d'un droit, et la preuve évidente qu'on ne mène plus l'électeur comme un mouton de panurge.

L'électeur mettra le nom de M. Calmon ou tout autre, sur son bulletin de vote en rayant tel ou tel autre nom, parce que cela lui plaît et qu'il est parfaitement maître d'agir ainsi.

Et plus les adversaires crieront contre ce droit de tout citoyen libre, en attaquant à outrance le candidat le plus en vue de la liste libérale, mieux ils prouveront combien le succès de M. Calmon est assuré. On n'attaque pas les adversaires qu'on ne redoute pas.

A Castelnau, la réception faite dimanche aux candidats libéraux, a été, de l'aveu même des réactionnaires, on ne peut plus satisfaisante.

M. Calmon a vu se grouper autour de lui les hommes les plus influents du pays et l'assurer de leur concours le plus actif, et cela simplement, sincèrement, sans bruit et sans ostentation.

On voit que le courant est à la République conservatrice et que plus les adversaires injurieront et fausseront la vérité, plus ce courant s'accroîtra.

REPORTER.

Renvoi des engagés conditionnels. — Le ministre de la guerre vient de décider que les engagés conditionnels arrivés sous les drapeaux le 12 novembre 1884, qui auront satisfait à l'examen de sortie imposé par la loi, seraient renvoyés dans leurs foyers le 11 novembre prochain. Les jeunes gens qui avaient été conservés une seconde année pour instruction militaire insuffisante, c'est-à-dire les engagés volontaires d'un an, de novembre 1883, seront libérés également à la date ci-dessus. Quant à la proportion d'après laquelle le grade de sous-officier pourra être conféré aux engagés conditionnels de 1884 reconnus aptes à ce grade, elle se trouve ainsi déterminée : infanterie, artillerie et infirmiers, un huitième de l'effectif des engagés conditionnels ; cavalerie, un dixième de l'effectif des engagés conditionnels. Cette proportion ne pourra être dépassée.

Population scolaire

Au 1^{er} mai 1885, le nombre des élèves fréquentant les écoles primaires publiques et libres dans le département du Lot était de 41,249, dont 31,173, de 6 à 13 ans, c'est-à-dire soumis à l'obligation. Il s'élevait l'année précédente à 41,038 ; d'où une différence en plus, pour 1885, de 211 élèves ; 136 garçons et 75 filles.

Le département ayant une superficie de 525,280 hectares et comptant 323 communes, le nombre des élèves est presque de 8 par kilomètre carré et de 128 par commune.

C'est dans les cantons de Lalbenque, de Gourdon, de Souillac et de Martel que l'augmentation a été la plus considérable. Dans ces derniers cantons, elle est due à la présence des ouvriers étrangers, employés aux travaux du chemin de fer.

Le nombre des enfants fréquentant l'école, comparé à la population, est environ de 15 pour 100 habitants.

Malheureusement les élèves inscrits ne sont pas tous réellement présents, surtout en été, les rapports d'inspection relatent beaucoup d'absences, au moins 15 0/0 que les commissions scolaires n'ont plus même essayé de combattre. Ces absences ont pour cause les travaux agricoles, et surtout la garde des bestiaux, peut-être aussi l'insouciance de nos paysans pour l'instruction et l'attrait qu'offre aux enfants la vie libre en plein air. Tels sont les obstacles qui entravent la loi sur l'obligation dans notre département.

Le préfet du Lot a donné un témoignage public de satisfaction au sieur Calvet (Joseph), cantonnier à Catus, en raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve en sauvant, le 2 juin 1885, le jeune Lafage (Félix), qui était sur le point de se noyer dans le ruisseau de Vers.

Un vol de six agneaux a été commis cette semaine au préjudice de la Dame Davidou, de Cabrié, près Gourdon. On est sur la trace du voleur.

Retraite de Notre-Dame à Cahors

La clôture de la retraite de Notre-Dame de St-Georges a coïncidé, mardi dernier, avec une double solennité, celle de l'adoration perpétuelle et de la Nativité de la Ste-Vierge. Cette occurrence en a rehaussé le religieux éclat.

Pendant huit jours, un nombreux auditoire, accouru de toutes les paroisses de la ville, n'a cessé de venir se nourrir avidement de la parole de vérité, annoncée par M. l'abbé Loops, missionnaire d'Auch, avec une éloquence lumineuse et persuasive.

La nombreuse communion générale qui a couronné les exercices de la fructueuse retraite, a comblé de joie le cœur du pasteur.

Le jour même de la clôture de ces édifiants exercices à Notre-Dame de St-Georges, s'ouvraient ceux de deux autres retraites plus solennelles et plus courtes, celle de Notre-Dame de l'Yle, près Lozech, prêchée par le R. P. Damaze, capucin, notre compatriote, et celle de l'antique sanctuaire de Rocamadour.

Cette seconde est, pendant toute sa durée, présidée par notre bien-aimé évêque.

L'ABBÉ A...

Incendie à Catus. — Dans la nuit du dimanche au lundi vers une heure du matin un violent incendie a éclaté à l'établissement des

bains tenus par M. Lagaspie ; en moins de deux heures tout l'intérieur du bâtiment a été consumé et ce n'est que grâce au prompt secours de la population Catossienne qu'on est parvenu à protéger plusieurs maisons contiguës.

Les pertes sont convertes par une assurance à la Compagnie le Soleil.

Deux personnes se sont particulièrement distinguées et méritent d'être citées. Ce sont les nommés :

Costes, Louis, maçon à Catus et Vilatou, Joseph, serrurier à Catus.

Le crime de Guillot.

Le sieur Mellet, fils, se trouvant sous le coup d'une expropriation, jura de ne laisser dans sa propriété située à Vers au moulin de Guillot, pas un pied d'arbre ni un mur debout ; pour mener à bonne fin cette coupable action, il vint à Cahors louer les nommés Organ, dit Canet, et Lacavalerie, dit Lagrèle, gens sans scrupule et capables de tout. La toiture étant enlevée, Mellet et ses deux acolytes se mirent à table samedi soir, et absorbèrent à eux trois, huit litres de vin et une bouteille d'eau-de-vie ; à la fin de cette orgie Canet et Lagrèle réclamèrent à Mellet le prix de leur travail, une discussion s'engagea à ce sujet au cours de laquelle ce dernier ayant saisi un instrument de fer, assomma à moitié Canet, qu'il traîna à demi-mort hors de la maison, puis attaqua Lagrèle qu'il frappa avec une férocité inouïe, jusqu'à ce que la mort s'en soive.

Le parquet s'est transporté sur les lieux et a fait diriger le meurtrier sur la maison d'arrêt de Cahors.

On nous écrit du canton de Puy-l'Evêque :

Nouvelles des récoltes. — La récolte en blé a été au-dessous de la moyenne ; les 10 gerbes donnaient environ de 50 à 60 litres de grains.

Les vignes qui ne sont pas détruites par le phylloxera portent du vin en abondance, mais on croit que les vins seront verts, car il ne restera aucune feuille sur les souches.

Les pommes de terre n'abonderont pas non plus.

Foires. — Les foires de la contrée sont belles, mais il ne se fait pas d'affaires sur les bœufs. Les cochons gras valent jusqu'à 43 fr. les 50 kilos.

Le blé vaut de 16 à 17 fr.

Question de chasse. — Le gibier tué par un chien appartient-il au propriétaire de ce chien ?

Au mois de juillet, dans le département de la Vienne, M. Charaudeau était occupé à labourer son champ, lorsque son attention fut éveillée par un cri qu'il reconnut bien vite être celui d'un lièvre que son chien venait de prendre au gîte et qu'il avait tué.

M. Charaudeau n'avait pas mis son chien sur la piste, ne l'avait pas excité, n'avait connu l'évènement que par la dernière plainte de la victime.

Devait-il laisser son chien dévorer l'animal ? Devait-il abandonner le lièvre sur le lieu du combat ? Enfin, pouvait-il le prendre à son chien et l'emporter chez lui, comme il le fit ?

Un brigadier de gendarmerie qui traversait le village, crut bon de dresser un procès-verbal à raison d'une double contravention de la loi de 1844 sur la chasse.

L'affaire fut déférée au tribunal de Loudon, qui, statuant en droit, vient de décider :

1^o Que le fait de prendre dans un champ une pièce de gibier trouvée morte n'est pas un acte délictueux quand celui qui a ramassé le gibier n'a, en rien, participé à sa mort ;

2^o Que le fait d'emporter chez soi l'animal mort dans ces conditions ne peut être assimilé au colportage de gibier que la loi prohibe pendant certaines périodes de l'année.

Accident. — Un malheureux accident s'est produit à Bach dans une carrière de phosphates. Un éboulement s'est produit, ensevelissant deux ouvriers. L'un d'eux a été tué sur le coup, et le second, pris entre des roches, n'a pu être dégagé à temps. Il est mort dans des souffrances atroces.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1288^e livraison (12 septembre 1885). — Voyage chez les Bénadir, les Comalis et les Bayouns, par M. G. Révoil, en 1882 et 1883. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Riou, Y. Pranshnikoff. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 667^e livraison (12 septembre 1885). Texte : Hervé Plémeur, par M^{me} J. Colomb. — A travers la France : les bords du Doubs, par Henri Jacotet. — Sa majesté le roi de la fête, par Aimé Giron. — L'Ecole navale, par Louis Maussion. — Dessins : E. Zier, Weber, Pranshnikoff, Thuillier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA DÉCADE, Sommaire du n^o 8, (10 septembre 1885). — La Décade à Paris : Calme plat. — Les Boustrophédons de M. Ferry. — Elections officielles. — La stabilité ministérielle. — La Décade à l'extérieur : « Beati quia possidentes ». — Les projets ténébreux de M. de Bismark. — Un gage précieux. — Forces de l'Allemagne et de l'Espagne. — L'entrevue de Kremser. — L'Italie et la Tripolitaine. — L'Espagne et le Portugal. — La paix. — Notes et Correspondances : Commerce de Hambourg avec l'Afrique. — Les bicyclettes dans l'armée italienne. Les fleurs à Versailles. — Un tremblement de terre à Bénarès. — L'émigration française. — Les torpilleurs et la défense de Marseille. — Le canal de St-Petersbourg à Cronstadt. — Le téléphone et les Frères-Mineurs. — La production de la bière en Europe. — Traversées rapides. — La Corée. — Une rosière en Angleterre. — Monologue : Aux armes, citoyennes ! — Chronique musicale : La réouverture. Le marasme dramatique en 1881 et en 1841. — Kaldéoscope parisien : La Librairie Nouvelle. — Tablettes : Florian et M. Ohnet. — Paradoxe sur le théâtre. — Au Vaudeville. — Bulletin financier. Mortimer d'Ocagne. — Bureaux de la « Revue Britannique, 71, rue de la Victoire.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 37, (10 septembre 1885). — Chronique agricole. A. Lesne. — Les ouvriers sans travail. E. Leconteux. — Revue étrangère. Eug. Marie. — Les blés en lignes et la sécheresse. L. Buffet. — Conservation des raisins. E.-A. Carrière. — Les ennemis du pisciculteur. Les Phryganes. Dr Patribon. — Un nouveau parasite de la vigne. Les lousps albamarginatus. A. Larbalétrier. — Concours régionaux et concours national agricole. L. Léouzon. — Arrêté du Ministre de l'Agriculture portant réorganisation de l'école des Haras. Partie officielle. — La viticulture et les vins du Liban. A. de Brevans. — Bibliographie J. Sabatier. — Correspondance. — Revue commerciale. B. Durand. — Prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Gravures noires : Chambre à raisins. Fig. — Flacons ou bouteilles à raisins maintenus sur la traverse ou bien à l'aide de un anneau fixé au milieu ou au sommet du vase. Fig. 27. — Flacons posés sur les bâtis en bois, avec ou sans raisins, pour montrer les hauteurs différentes qu'ils occupent. Fig. 28. — Conservation à rafle sèche. Fig. 29. — Suspension circulaire. Fig. 30. — Lopus albamarginatus : œuf grossi sept fois. Fig. 31.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef : Henry Sagnier. — (G. Masson, éditeur, 120, boulevard St-Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N^o 856, du 5 septembre 1885 : H. Sagnier. Chronique agricole. — De Gasparin. Sur les causes de la crise agricole. Cotto. L'exposition de Pesh et l'agriculture hongroise. III. — Laliman. Observations sur la greffe d'été. — Chabot-Karlen. Pisciculture. Enseignement. — De la Morvonnais. Pressoir à double levier. — L'abbé Tochon. Bibliographie agricole. Kiener. L'œil et le caractère chez le cheval. — Bronsvick. Syndicat agricole des voses. — Ferret. Maladies des pattes des volailles. — Thierry. Les prix culturels dans la Haute-Saône. III. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Gravures noires : Pressoir à double levier (2 fig.).

Le dernier numéro du *Courrier Français* contient un dessin de Willette intitulé : « Au bain de mer » ; le portrait de Henri Somm, par Uzès ; une page fantaisie de H. Somm, et l'ouverture de la chasse, par Dumont. — Prix du n^o 20 cent. chez tous les libraires, gares, kiosques, et aux bureaux du *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Angot, Chesnel, Henninger, Cunckel, Mangin, Niivoit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}.

**DROGUERIE INDUSTRIELLE
A. COUDERC**

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

**DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES**

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréer, M, mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre. . . . 30^F

Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison GANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur
rue Fénelon, 9,

vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 30 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **LECAFÉ**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Léon, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

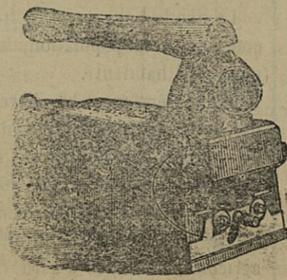
La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre. 5 fr. 25.
La bouteille. 4 fr. 50.
Le demi litre. 2 fr. 90.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

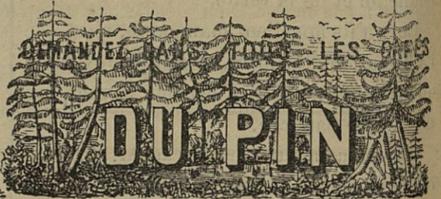
Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES

sur mesure
pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons Françaises et Étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure
pour

HOMMES